

Juin 2021

La nature en ville offre de multiples bienfaits unanimement reconnus, qui peuvent être synthétisés selon 3 axes (environnement, social et sanitaire, économique) ou perçus au travers des services écosystémiques essentiels aux citoyens.

Bienfaits environnementaux, sociaux et sanitaires et économiques

Environnementaux

- Captation du CO2
- Humidification, rafraîchissement, ombrage
- Régulation thermique, hydrique et hygrométrique des bâtiments
- Dépollution de l'air, filtration des eaux pluviales
- Refuge de biodiversité

Sociaux et sanitaires

- Amélioration de la qualité et du cadre de vie et du bien-être
- Amélioration de la santé physique et psychologique et gestion du stress
- Lien social, cohésion sociale
- Activités récréatives
- Réduction des impacts sonores
- Amélioration de la qualité de l'air et de l'eau
- Réduction des Ilots de Chaleur Urbains (ICU)

Economiques

- Amélioration de l'image de la ville et de l'attractivité du territoire
- Valorisation du bâti, du patrimoine et de l'espace urbain
- Isolation thermique des bâtiments
- Développement de l'agriculture urbaine

Les "services" écosystémiques de la nature

Amélioration de la santé et du bien-être des citoyens et de la qualité de vie

Les espaces de nature en ville participent à l'harmonie de l'aménagement urbain, à la qualité paysagère et à la qualité du cadre de vie qui est indispensable au bien-être et au mieux vivre ensemble.

Ils participent à l'amélioration du cadre de vie, de la santé et de la qualité de l'ambiance urbaine, à la réduction du stress et au renforcement de la cohésion sociale.

Ils permettent le développement de l'activité physique et le contact avec la nature en créant des espaces de loisirs, des espaces agréables à vivre, des lieux de convivialité, de calme, de détente, de relaxation et de promenade, de nouveaux lieux de vie partagés ou se retrouvent les citoyens.

Ils renforcent les opportunités de contact et d'interactions sociales entre les citoyens : les jardins collectifs par exemple sont des lieux de dialogue et de partage.

La création d'espaces de nature en milieu urbain permet d'améliorer le confort et la qualité de vie des citoyens et d'offrir un cadre de vie sain, agréable et convivial, source de détente, de lien social et de bien-être.

Amélioration de l'ambiance sonore en ville

Le bruit a une incidence négative sur la santé : fatigue physique et nerveuse, insomnie, hypertension, anxiété... L'intégration de la nature en ville a un impact positif sur le ressenti et l'appréciation de l'ambiance sonore par les citoyens. La végétalisation des ouvrages (façades et toitures) permet de réduire les nuisances sonores en apportant un gain acoustique de quelques dB(A).

Refuge de biodiversité

La nature offre un refuge et une source de nourriture à de nombreuses espèces et des supports de biodiversité au sein du monde urbain minéral.

Adaptation au changement climatique

Les espaces de nature ont aussi un impact positif en termes d'adaptation de la ville aux effets du changement climatique.

- Maîtrise des risques d'inondation et gestion des eaux pluviales

La nature en ville contribue à la gestion des eaux pluviales et à la maîtrise des risques d'inondation :

- réduction de l'imperméabilisation des sols
- réduction des eaux de ruissellement urbaines
- infiltration à la source des eaux pluviales
- augmentation de l'évapotranspiration
- stockage temporaire des eaux pluviales : toitures végétalisées
- traitement des pollutions transportées par les eaux de ruissellement : filtration, épuration, piégeage des polluants...

- Réduction de l'effet Ilot de Chaleur Urbain (ICU)

La présence de nature en ville permet :

- de diminuer localement l'effet d'Ilot de Chaleur Urbain (ICU) ressenti
- de traiter les situations d'inconfort en période de canicule
- de réduire la chaleur estivale en particulier
- de réduire la température ambiante : évapotranspiration, effet d'ombrage, ventilation naturelle
- d'augmenter l'humidité de l'air
- d'assurer une régulation thermique
- d'absorber et de réfléchir les rayons solaires
- d'améliorer l'efficacité énergétique et du confort thermique des bâtiments (murs et toitures végétalisés)

NOTA : La contribution des espaces végétalisés au rafraîchissement des villes dépend de nombreux paramètres : climat, vents, morphologie urbaine, taux d'imperméabilisation, caractéristiques des végétaux (hauteur, densité de la végétation et du feuillage...).

Amélioration de la qualité de l'air

La végétation contribue à l'amélioration de la qualité de l'air, en créant une ambiance atmosphérique favorable à la santé des citoyens :

- fixations des polluants atmosphériques
- séquestration du carbone
- filtration et piégeage des particules fines et ultrafines en suspension dans l'air
- production d'oxygène

Valorisation du bâti et attractivité du territoire

Les espaces verts urbains publics et privés offrent des plus-values immobilières pour les logements situés à proximité, contribuent à l'attractivité sociale et économique des territoires, participent à la valorisation de l'image de la ville et constitue un facteur clé qui influence les choix d'habitation.

Auteur

Patrick Guiraud



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet